

Programmation budgétaire

Le DPBEP examiné par les députés

Lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée nationale ouvert lundi 15 juillet, les députés togolais ont étudié le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Ils ont également saisi cette occasion pour un Débat d'orientation budgétaire (Dob).



PAGE 5

INCLUSION FINANCIÈRE



Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Mme Solim Lemharou, Bénéficiaire du Produit APSEF

Dans toutes les contrées du pays, c'est avec joie que les différents bénéficiaires des produits FNFI exercent librement leurs activités génératrices de revenus. Que ce soit pour le crédit APSEF, AGRISEF,...

PAGE 2

ETRANGER



Burkina Faso

La cohésion et l'unité de l'Etat au cœur du dialogue politique initié par Roch Kaboré

Annoncé dès le mois d'avril, le dialogue politique initié par le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, s'est ouvert ce lundi 15 juillet à Ouagadougou...

PAGE 4

Finale CAN 2019

Un Sénégal affamé contre une Algérie assoiffée

Le Sénégal et l'Algérie sont au paroxysme du football africain cette année. Lions et Fennecs ...

PAGE 10

Décentralisation

Où trouver les moyens pour développer nos communes ?

Bientôt les résultats définitifs des élections municipales seront proclamés par la Cour suprême. A la suite de cette étape, les conseillers municipaux prendront fonction au sein de leurs communes et éliront les maires. Ces derniers à la tête de leurs conseils, devront mobiliser les ressources nécessaires pour le développement de leurs localités. Mais d'où viendront les fonds en question ?

PAGE 3

DERNIERES HEURES

BAC 2019: climat scolaire apaisé, taux de réussite en baisse

Le dernier examen de l'année scolaire 2018-2019 au Togo, Baccalauréat session de juin 2019, a été proclamé hier 15 juillet, sur toute l'étendue du territoire national. Comment se présentent les résultats et les statistiques?

Sur 73 845 candidats en Terminale (Tle) inscrits, 40.031 ont été déclarés admis et obtiennent leur ticket pour l'enseignement supérieur, soit un taux de réussite de 54,21%. On note une baisse de réussite de 1,85% par rapport à l'année dernière (2018), ...

PAGE 3

Médias / Coopération

Une délégation du bureau de l'UPF-Togo reçue par le représentant résident du PNUD

Une délégation du bureau de la section togolaise de l'Union internationale de la presse Francophone (UPF-Togo), a été reçue ce mardi par M.Aliou Dia, Représentant ...

PAGE 11



	SOMMAIRE Bénin/Nouvelle charte des partis politiques Patrice Talon rencontre les partis politiques  P4	Taxe d'habitation La taxe de trop pour les Togolais ?  P5	Assistance vidéo à l'arbitrage Une technologie à double tranchant  P10	Rotary Club Lomé Horizon Un regroupement de personnes pour aider les plus démunis  P11
---	--	--	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Mme Solim Lemharou, Bénéficiaire du Produit APSEF

Dans toutes les contrées du pays, c'est avec joie que les différents bénéficiaires des produits FNFI exercent librement leurs activités génératrices de revenus. Que ce soit pour le crédit APSEF, AGRISEF, AJSEF ou pour les autres produits spéciaux du FNFI, les différents bénéficiaires confessent aujourd'hui être plus autonomes et mieux aptes à œuvrer au développement de leurs communautés.



Mme Solim Lemharou

Farendè, Préfecture de la Binah, à plus de 450 Km au nord de Lomé. Dans ce village du nord Togo, vivent concentrés des centaines de bénéficiaires des différents produits FNFI qui aujourd'hui racontent avec beaucoup de joie les avancées positives qu'ils enregistrent depuis qu'ils ont reçu.

Samedi 08 Décembre 2018, à la faveur des activités marquant la 31^e édition de Sinkaring, fête d'initiation et

des moissons de la préfecture de la Binah, nous rencontrons Solim Lemharou, la quarantaine, elle nous confie avoir bénéficié successivement des 4 cycles du crédit APSEF.

"Les différents cycles du crédit APSEF que j'ai reçu ont donné corps à mon rêve, celui de pouvoir me prendre en charge à travers l'exercice d'une AGR. Chaque jour qui passe, je consolide mon autonomie financière. Comme vous le savez, surtout dans les villages

c'est très compliqué de pouvoir exercer une activité si l'on n'a pas un coup de pouce financier. Personnellement, je sais très bien préparer la boisson locale et j'ai toujours rêvé de pouvoir exercer cette activité."

Justement, pour éviter que toutes entraves ne viennent perturber les populations d'exercer librement leurs activités génératrices de revenus, les différents crédits du FNFI sont des crédits attractifs, sans garantie matérielle ni financière,

mais aussi et surtout des crédits à taux bonifiés.

" Je n'ai pas eu de difficultés avant de pouvoir avoir accès à la première tranche du crédit APSEF de 30.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai démarré la fabrication et la commercialisation de la boisson locale tchouk ici dans ce carrefour très fréquenté par les villageois. Mais à des occasions spéciales, comme jours de fête ou de réjouissance populaire, comme c'est le cas aujourd'hui pour la fête des moissons, je me délocalise afin d'avoir plus de clients. Je dois avouer que comme je suis kabyé, je maîtrisais bien déjà les techniques de fabrication de la boisson locale, ce qui fait que ma boisson est très appréciée. Les gens viennent des fois pour boire une ou deux calebasses. Mais la finesse de la boisson et les discussions entre amis font qu'ils prennent in fine 4 à 5 calebasses chacun. Et moi, cela m'arrange, car ça augmente mon chiffre d'affaire."

Un premier crédit que dame Solim rembourse totalement au bout des 6 premiers mois, car pour elle, la chaîne de l'inclusion financière ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.

" Une fois que j'ai soldé mon premier crédit, j'ai alors aussi rapidement obtenu le second crédit, cette fois d'un montant de 40.000 FCFA. Ceci m'a permis de multiplier mes jours de vente de

boisson. Initialement de 3 fois par semaine de jours d'activités de commercialisation, je suis passé à 5 fois par semaine, à raison de Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi et Dimanche. Ce sont un ensemble de techniques qui me permettent de renforcer mon chiffre d'affaire."

Notre interlocutrice nous avoue que les deux premiers cycles de crédit APSEF lui ont permis de lancer son activité et de pouvoir se donner un nom. Les deux derniers cycles de crédit de 50.000 F CFA chacun lui ont permis en outre de diversifier ses activités. "Avec les deux derniers cycles de crédit reçus, j'ai commencé à vendre en parallèle des boules d'akpan, de la soupe de fromage ainsi que quelques petites bricoles. Dès lors, j'ai remarqué une augmentation de mes activités, car les gens viennent manger d'abord et ensuite se désaltérer. C'est progressivement un business très rentable que je suis en train de mettre sur pieds, et tout ceci grâce au FNFI. Actuellement, je peux avouer que rien n'est impossible dans la vie. Rien n'est facile non plus, mais avec un peu de courage et de la bonne foi, je pense qu'il existe aujourd'hui dans notre pays des mécanismes adaptés qui peuvent nous soutenir afin de pouvoir voler de nos propres ailes."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... puisque le taux de réussite a été de 56,06 %. Comparativement au taux de réussite de 2017 (62,93%), on remarque une chute progressive à raison de 8,72%. « J'aurais bien aimé vivre la sensation de la réussite au Bac cette année, qui d'ailleurs est ma première, mais ce n'est pas le cas. (...) Ça n'a pas

marché pour moi cette année. (...). Sûrement que j'ai failli dans une matière de base. (...) J'aurai mon relevé de note pour voir mes points faibles et les travailler pour réussir l'année prochaine », a confié, Eric Eklo, candidat malheureux en Terminale A4 au Lycée d'enseignement général d'Adidogomé 1. Le taux de réussite se répartit comme suit : dans

l'enseignement général, la série C affiche le taux de réussite le plus élevé avec 92,49% suivie de la série A4, 58,99% et 38,52 % pour la D.

Dans l'enseignement technique, la série Ti enregistre un taux de réussite de 100% alors que les séries F2et F4 affichent des taux de réussite de 34,55% et 48,24%. « Je suis heureuse d'avoir réussi

au Bac cette année, car c'est ma deuxième fois de passer le Bac. L'échec fait mal et je me suis promis de ne plus vivre cela cette année et avec le travail et la grâce divine, je viens de laisser le lycée derrière moi. (...). Félicitations à tous ceux qui ont réussi aux autres », a déclaré Ornella Galevo, une élève de l'école privée Entente d'Adidogomé qui a été déclarée admise.

Cette année scolaire s'est remarquablement bien déroulée dans un climat apaisé et sans tension de grève, comme c'était le cas ces quatre dernières années. Par contre, c'est le taux de réussite qui est en chute. L'année scolaire prochaine doit être suivie de près pour rehausser le niveau pour améliorer le taux de réussite.

Attipoe Edem Kodjo

Décentralisation

Où trouver les moyens pour développer nos communes ?

Bientôt les résultats définitifs des élections municipales seront proclamés par la Cour suprême. A la suite de cette étape, les conseillers municipaux prendront fonction au sein de leurs communes et éliront les maires. Ces derniers à la tête de leurs conseils, devront mobiliser les ressources nécessaires pour le développement de leurs localités. Mais d'où viendront les fonds en question ?

Ces dernières années, il est devenu de plus en plus évident que le pouvoir central à lui seul ne peut pas mettre à la disposition des populations les différents services sociaux de base. Toutefois, si le Togo a fait le choix de la décentralisation qui est une mode partout aujourd'hui, c'est pour transférer une partie de ses compétences aux élus locaux, mais aussi les ressources qui vont avec.

En effet, il est plus facile de gérer efficacement un territoire réduit que l'ensemble du pays. Tout en transférant les compétences, l'Etat aura un droit de regard sur la gestion qui sera faite des collectivités territoriales. Les domaines de compétence des communes sont les suivants : développement local et aménagement du territoire, urbanisme et habitat, infrastructures,

équipements, transports et communication, énergie et hydraulique, sports, loisirs, tourisme et action culturelle. La tâche est colossale et les élus locaux devront mobiliser les ressources à travers notamment les taxes.

Alors que les nouvelles mairies ne sont pas encore opérationnelles au Togo, un débat sur la taxe d'habitation est en vogue. Une décision du Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR) vient d'imposer aux agents de la principale régie financière du pays le respect du paiement de la taxe d'habitation. Comme quoi, il faut rendre à la République une partie de ce qu'elle nous donne.

Le paiement de la taxe d'habitation comme d'autres formes d'impositions devrait s'étendre au reste de la population. Cela n'est pas du goût de tout le monde. Les associations de

consommateurs montent au créneau. Pour Emmanuel Sogadji, président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) « le niveau de vie actuel des Togolais ne leur permet pas d'y faire face ».

Pour le pasteur Edoh Komi, président du mouvement Martin Luther King, « il faut laisser le temps aux communes de s'organiser dans ce sens ». Toutefois, selon Hodabalo Passou, assistant exécutif du Commissaire des impôts, la taxe d'habitation était déjà incorporée à plusieurs services auxquels les gens souscrivaient depuis. De plus, à voir clair, ce ne sera pas au-dessus du citoyen lambda.

Par exemple, ceux qui vivent dans un appartement à une pièce (studio), payeront 2000 FCFA/an. Les concessions auront pour frais 4000 FCFA/an. Une personne vivant



dans un étage à plus de deux niveaux, payera 100 000 FCFA. Sont exonérés de la taxe d'habitation : les personnes de moins de 18 ans, les personnes admises à la retraite ou âgées de 55 ans ou plus, les personnes reconnues indigentes par l'autorité, les invalides ou infirmes, les élèves et étudiants, les agents diplomatiques ou consulaires de nationalité étrangère.

Il ressort de ce qui suit qu'il est possible d'y faire face. Si les Togolais veulent voir leurs localités émerger, ils n'auront pas d'autres choix que de respecter le civisme fiscal. « Le civisme fiscal est une composante importante pour la réussite de notre PND. Le

consentement de tous les contribuables à l'impôt participe de la démarche inclusive recherchée dans le PND, tout en ayant comme pendant naturel l'obligation de reddition de comptes à tous les niveaux », déclarait le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors du lancement du PND. Le civisme fiscal doit être accompagné de la reddition des comptes.

« Les élus locaux ont le devoir de rendre compte périodiquement à leurs électeurs de la gestion administrative et financière de la collectivité territoriale », peut-on lire à l'article 16 de la loi sur la décentralisation.

Edem Dadzie

Cour suprême du Togo

Projecteurs sur la plus haute juridiction de l'Etat en matière judiciaire et administrative

A quelques heures de la proclamation des résultats définitifs des élections locales par la Cour suprême du Togo, il convient de tourner les projecteurs sur l'institution dirigée par le juge Patrice Akakpovi Gamatho afin de la faire mieux connaître aux Togolais. Quelle est sa composition, ses bases juridiques et surtout son rôle, notamment dans l'organisation des élections locales ?

Moins connue que la Cour constitutionnelle parce que les élections locales n'ont pas eu lieu au Togo depuis trois décennies, la Cour suprême est au centre de toutes les attentions depuis quelques semaines. Elle a été au début et sera à la fin des

élections sanctionnant l'aboutissement du processus de décentralisation.

Aux termes des dispositions de l'article 120 de la Constitution du 14 octobre 1992, la Cour suprême du Togo est la plus haute juridiction de l'Etat en

matière judiciaire et administrative. Elle veille à la bonne application de la règle de droit par les juridictions inférieures.

La Cour suprême est présidée par un magistrat du premier grade nommé par décret pris en Conseil des ministres sur proposition



Le juge Gamatho, président de la Cour suprême

du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Ce magistrat avant son entrée

en fonction, prête serment devant le bureau de...

Suite à la page 11

Burkina Faso**La cohésion et l'unité de l'Etat au cœur du dialogue politique initié par Roch Kaboré**

Annoncé dès le mois d'avril, le dialogue politique initié par le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, s'est ouvert ce lundi 15 juillet à Ouagadougou. Il se poursuivra jusqu'au 22 juillet et vise à réunir les acteurs politiques autour de la même table afin d'aborder des sujets d'intérêt national.

Le dialogue politique voulu par le président Roch Marc Christian Kaboré s'inscrit dans une logique d'apaisement de la vie politique burkinabè, marquée ces derniers mois par de fortes divergences entre l'opposition et le gouvernement.

Plusieurs problématiques sensibles seront abordées lors de cette semaine d'échange, notamment

la question du vote des Burkinabè de la diaspora aux prochaines élections, mais aussi « le contexte sécuritaire particulier » entourant ce scrutin. Le président Kaboré a réaffirmé sa « volonté de faire tenir des élections libres, démocratiques et transparentes sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger ».

Le chef de l'Etat a ainsi fait



Roch Christian Kaboré

part de sa volonté de mettre « la question du pouvoir au second plan » pour se concentrer « sur la cohésion

et l'unité de l'Etat ». Dans son discours d'ouverture, le président burkinabè s'est voulu à l'écoute des partis

politiques, de la majorité comme de l'opposition, afin que ceux-ci puissent apporter « leur contribution » à la gestion du pays.

Si ce dialogue permet de mobiliser la classe politique, l'analyste Abdoul Karim Saïdou du Centre pour la gouvernance démocratique rappelle tout de même que nombre de ces questions ont déjà fait l'objet de consultations sans aboutir à des réformes concrètes jusque-là.

Prévu pour se tenir en avril dernier, ce dialogue politique voulu par le président burkinabè vise au final à instaurer une unité nationale autour de la grande inquiétude de l'heure dans le pays et dans tout le Sahel : le terrorisme.

T.M.

Bénin / Nouvelle charte des partis**Patrice Talon rencontre les leaders politiques**

La rencontre entre Patrice Talon et les partis politiques qui ont déposé leurs dossiers pour se conformer à la nouvelle charte des partis politiques a débuté ce lundi 15 juillet.



Patrice Talon (A droite)

Le 20 mai, face à une violente crise post-électorale, le chef de l'Etat béninois avait promis un dialogue « franc et direct ». Ce lundi 15 juillet, à la présidence de la République, Patrice Talon a réuni une dizaine de partis politiques, dont ceux de l'opposition recalés pour les législatives d'avril 2018.

Seul le parti de son ancien ministre délégué devenu opposant, Restaurer l'Espoir de Candide Azzanai, a boycotté la rencontre. Le FCBE de Boni Yayi, l'USL de Sébastien Adjavon et le Parti communiste, ses farouches adversaires, ont répondu à l'invitation.

Même si, dans son introduction, le chef de l'Etat béninois a parlé de « grande controverse électorale suivie d'épreuves » ou encore de « reconstruction de ce qui est abîmé », l'ordre du jour était essentiellement consacré à la reconnaissance officielle des partis invités. Il leur manque à tous le fameux certificat de conformité, qui a coûté aux

principaux partis d'opposition la non-validation de leurs listes.

Pas de revendications politiques dans les débats : le président, qui tenait à son ordre du jour, a précisé que les exigences viendront dans un deuxième temps, avec des partis régulièrement constitués. L'existence légale est donc indispensable.

Un planning a été établi et jeudi, le ministre de l'Intérieur en charge de la délivrance des récépissés recevra les partis recalés ou en attente du nouveau statut juridique. Le but : les aider à rendre leurs dossiers éligibles. Le chef de l'Etat souhaite que les choses aillent vite, mais dans les règles de l'art.

L'opposition, quant à elle, considère toujours le président Talon comme le chef suprême de l'administration, qui aurait le pouvoir de lever rapidement les « blocages artificiels ».

Rfi.fr

Sénégal / Gestion publique**Macky Sall dissout des agences d'Etat pour rationaliser les dépenses publiques**

Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall va dissoudre ou fusionner une quinzaine d'agences nationales sur la trentaine qui exercent au Sénégal, rapportent les médias sénégalais. Cette décision s'inscrit dans le cadre des recommandations phares du Fonds monétaire international pour la rationalisation des dépenses publiques de l'Etat.



Macky Sall

Les autorités sénégalaises tentent de se conformer aux recommandations du Fonds monétaire international (FMI) pour une économie plus forte et résiliente. Selon des sources citées par la presse locale, le président Macky Sall va dissoudre une quinzaine d'agences sur la trentaine en activité.

Si certaines de ces agences concernées vont purement et simplement disparaître, d'autres vont être fusionnées tandis que d'autres verront leurs compétences revenir à des directions nationales déjà existantes.

Ainsi précise-t-on, dans quelques mois, des agences et sociétés publiques concernées comme le CICES, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), l'Agence pour

le développement des petites et moyennes entreprises (ADEPME), l'agence nationale de la maison de l'outil (ANAMO), l'Agence nationale de l'Aménagement du territoire (ANAT), ainsi que l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'artisanat (APDA) vont disparaître ou être fusionnées pour devenir, entre autres, des établissements publics à caractère commercial.

L'objectif de cette stratégie est de se conformer aux recommandations du FMI visant une rationalisation des dépenses publiques. Elle permet également de respecter les recommandations de l'Inspection générale d'Etat (IGE) qui avait produit un rapport dans lequel elle avait exprimé la nécessité de procéder à ces réformes structurelles.

T.M.

Taxe d'habitation

La taxe de trop pour les Togolais ?

L'avènement de l'Office togolais des recettes (OTR) change les habitudes des Togolais. Ces derniers devraient s'habituer de jour en jour aux nouvelles dispositions du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et du code des douanes en vigueur depuis le 1er janvier. La nouvelle taxe d'habitation qui suscite des grincements de dents surtout sur ces dernières semaines et des réactions diverses est-elle une taxe de trop ?

Is l'appellent de tous les noms. Certains togolais vont jusqu'à la surnommer la « taxe des riches ». La note de service de l'OTR relative aux formalités de déclaration et de paiement de la taxe d'habitation par le personnel de cet Office n'est pas passée inaperçue chez les Togolais qui ne travaillent pas dans cette structure. Malgré le fait que cette note ne s'adresse qu'aux travailleurs de l'Office, les citoyens voient en cette taxe, une manière de leur rappeler qu'ils doivent payer la taxe d'habitation cette année. Dans sa note, l'Office rappelle que « le Code général des impôts fait obligation à toute personne, physique ayant sa résidence habituelle au Togo de payer la taxe d'habitation (Article 228 CGI) ». Et la charité bien ordonnée commençant par soi-même, le commissaire général de l'Office a invité tout agent de l'OTR « à

s'acquitter du paiement de sa taxe d'habitation » et ceci pour « servir d'exemple aux redevables ». La note précise bel et bien que « cette taxe est due par tout ménage ayant en République togolaise, la disposition ou la jouissance d'une habitation (tout local occupé à des fins personnelles ou familiales, soit à titre de résidence principale, soit à titre de résidence secondaire, y compris les dépendances de toute nature non affectées à un usage exclusivement professionnel) (Article 289 CGI) ».

Les associations de consommateurs et d'autres organisations appellent les autorités togolaises à revoir cette taxe ou à la retirer pour le moment. Selon elles, le moment n'est pas propice. La taxe d'habitation n'est pas une nouveauté en République togolaise. Elle a été instaurée

il y a bien longtemps mais seulement elle n'est pas appliquée. Etant donné que plusieurs Togolais n'ont pas l'habitude de la payer, elle paraît nouvelle pour les citoyens.

Des coûts élevés ?

Selon les informations, les tarifs de cette taxe sont déterminés en fonction du type d'habitation. Ainsi, chaque ménage d'une concession par exemple doit payer la somme de 4 000 CFA. Un propriétaire d'un appartement à une pièce ou d'un studio doit payer 2 000 CFA, alors qu'un appartement à deux pièces revient à 6 000 CFA. 9 000 FCFA pour les appartements à trois pièces et plus. Le tarif dû par une concession individuelle ou une villa est évalué à 30 000 FCFA, 40 000 CFA pour les étages à 1 niveau, 75 000 CFA pour ceux à deux niveaux et 100 000 CFA pour les plus de deux niveaux.



Philippe Kokou Tchodie, Commissaire général de l'OTR

Un étage construit sur une superficie supérieure à 600 mètres carrés revient à 100 000 CFA au contribuable.

Si certains Togolais trouvent qu'il est important de payer la taxe d'habitation, ils conviennent qu'elles sont cependant chères.

Payer une taxe d'habitation pour quoi faire ?

C'est la question que se posent d'autres citoyens qui ne voient pas l'intérêt de payer cette taxe d'habitation. De fait, la taxe va permettre de financer des services publics. Avec l'organisation des dernières élections municipales cette

taxe pourra bien profiter aux municipalités.

Même si certains Togolais sont prêts à payer la taxe d'habitation, ils veulent voir de façon concrète à quoi elles serviront pour le développement du pays. Ils s'interrogent également sur la gestion qui en sera faite et si leurs conditions de vie pourront s'améliorer après le paiement de cette taxe.

En soi, payer la taxe d'habitation n'est pas une mauvaise chose mais le gouvernement doit rassurer les Togolais sur la gestion qui en sera faite.

Félix Tagba

Programmation budgétaire

Le DPBEP examiné par les députés

Lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée nationale ouvert lundi 15 juillet, les députés togolais ont étudié le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP). Ils ont également saisi cette occasion pour un Débat d'orientation budgétaire (Dob).



Vue partielle de l'Assemblée nationale

L'examen du Document de programmation budgétaire et

économique pluriannuelle fait suite à la présentation dudit document en Conseil

des ministres mardi 25 juin par le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya.

Avant de passer à l'étude des textes, les parlementaires ont été formés sur le Débat d'orientation budgétaire. Cet atelier de formation a été réalisé avec l'appui des partenaires comme la Banque mondiale et l'Union européenne.

Le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle permet de mieux planifier pour une durée de trois ans les recettes et les dépenses budgétaires par grandes catégories. Les parlementaires à travers un Débat d'orientation budgétaire sans vote pourront avoir une connaissance approfondie des finances publiques en lien avec les engagements communautaires. Le DPBEP a également pour objectif de sensibiliser

les parlementaires sur les contraintes que rencontrent les finances publiques.

Le Document prend en compte les orientations et priorités du Plan national de développement (PND). Le DPBEP est constitué de 3 points essentiels à savoir : l'évolution économique récente 2016-2019, les perspectives économiques nationales 2020-2022 et le lien entre le DPBEP 2020-2022 et le PND 2018-2022.

Pour le gouvernement, le DPBEP est un outil important qui lui permettra d'appliquer la budgétisation axée sur les résultats par l'opérationnalisation des budgets-programmes dans toute l'administration publique à compter du 1er janvier 2020.

Félix T.

africa
www.africardtv.com
L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Agriculture togolaise

Techniques agricoles et professionnalisation

En avril 2019 à Kara, s'est tenue la 11ème édition du forum national du paysan togolais. En prélude à cet événement, le ministre de l'Agriculture, de la Production halieutique et animale, Noël Koutera Bataka, a échangé le 29 mars 2019 à Lomé, avec les professionnels des médias. Considérant le fait que le secteur agricole contribue à 40% du PIB du pays, le gouvernement entend à travers cette initiative, valoriser l'agriculture togolaise à l'échelle internationale et donner une place de choix à ce secteur dans l'économie du pays. Quelles sont donc les méthodes et techniques agricoles pouvant permettre de professionnaliser l'agriculture togolaise ?

Placé sous le thème: « Les pôles de transformation agricole pour valoriser les potentialités du Togo: une nouvelle vision traduite par le Plan national de développement (PND 2018-2022) », le forum national du paysan a offert un cadre d'échanges entre les autorités et les acteurs agricoles du pays. Il a leur a permis de réfléchir sur les actions à mener pour passer à court ou moyen terme, d'une agriculture familiale à une agriculture professionnelle,

permettant un meilleur apport du secteur au développement du Togo. La principale innovation du forum de cette année a été une mini foire, dans l'optique de valoriser les produits agricoles locaux, encourager le "made in Togo" et sensibiliser sur la consommation des produits du terroir. Autre aspect important, tous les acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs, banquiers etc.), ont exprimé leurs attentes en matière de partenariat.

Professionnaliser l'agriculture togolaise, les experts se prononcent



Un paysan arrosant ses plantes

« Cette année, la thématique (du forum) rime étroitement avec l'axe 2 du PND, ce qui est intéressant et démontre que le Togo veut réellement faire de l'agriculture un pôle de développement », se félicite docteur Dieudonné Kabkia, enseignant chercheur à Dakar (Sénégal). « Décorer les meilleurs producteurs cette année en vue de les encourager à faire mieux et surtout susciter l'envie auprès d'autres producteurs (...) Que

la réflexion tourne autour de la consommation locale de nos produits. C'est bien de produire mais c'est encore bien quand on produit et qu'à côté on consomme nous-mêmes », a-t-il insisté. L'agroéconomiste Kodjovi Lagno, fait d'abord un lien entre le premier forum national des paysans tenu en 2009, qui avait réuni les acteurs (environ 800) autour du thème "Les paysans au centre de la relance agricole et économique".

Et aujourd'hui 10 ans après, une 11ème édition centrée sur "Les pôles de transformation agricole pour valoriser les potentialités du Togo: une nouvelle vision traduite par le Plan national de développement (2018-2022)".

« En analysant ces deux thèmes, il apparaît clair qu'un exploit exponentiel a été fait de part et d'autres pour rendre notre agriculture plus professionnelle. Quitter l'agriculture de production à l'agriculture de transformation est le nouveau défi. Ceci permet de garantir un marché aux producteurs et par conséquent améliore leur revenu », a noté Kodjovi Lagno. Pour lui, ce qui reste à faire, c'est de sensibiliser les paysans à avoir les meilleures

informations et ne plus confondre les dons aux prêts.

En fin de campagne, le paysan est censé rembourser le prêt contracté, ce que la plupart des paysans n'arrivent pas à faire. Or c'est en remboursant le prêt que le paysan contribue à la pérennisation des différents services financiers. D'autres projets/mécanismes sont tellement structurés de tel enseigne qu'il ne devrait pas avoir de problème de remboursement.

« Je crois que ces comportements sont à prohiber pour la pérennisation des projets/mécanismes de financement destinés au monde rural », préconise M. Lagno.

Source: agridigitale

Les types d'agriculture pouvant servir au Togo

L'agriculture togolaise a la possibilité d'opter pour cinq différentes techniques agricoles.

certaines consommateurs à l'égard des produits obtenus grâce à des substances et des procédés naturels.

L'agriculture biologique

C'est une méthode de production agricole qui exclut le recours à la plupart des produits chimiques de synthèse, utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive depuis le début du 20e siècle. Elle est un système de production qui maintient la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, sur la biodiversité et sur des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets néfastes. L'agriculture biologique allie la tradition, l'innovation et la science au bénéfice de l'environnement commun. La production biologique est aussi un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de

L'agriculture extensive

C'est un système de production agricole qui ne maximise pas la productivité à court terme du sol en ne faisant pas appel à des intrants chimiques, à l'arrosage ou au drainage, mais plutôt aux ressources naturellement présentes sur place. Pratiquée généralement sur de vastes étendues, elle se caractérise par des rendements à l'hectare relativement faibles et par un plus grand nombre d'emplois par quantité produite, mais avec des revenus parfois très bas, dans les pays pauvres. C'est une agriculture qui permet souvent une certification « Agriculture biologique » quand elle est accompagnée de la non-utilisation d'intrants chimiques mais tous les agriculteurs ne la revendiquent pas. On distingue généralement plusieurs formes d'agriculture extensive: une forme traditionnelle rencontrée dans les pays du tiers monde, qui utilise des moyens techniques limités et une main-d'œuvre aide relativement nombreuse, du fait de ce faible



Un agriculteur sur un tracteur

niveau de mécanisation. Son type extrême est l'agriculture itinérante, encore courante en Afrique et en Amérique du sud. Une forme moderne, très mécanisée, propre aux pays industrialisés « neufs » qui disposent d'immenses étendues,

main-d'œuvre étant au contraire très élevée. Une agriculture visant la protection voire la restauration de la biodiversité (avec ou sans mesures agroenvironnementales), et cherchant notamment pour cela à limiter l'eutrophisation du sol et



Des légumes

notamment en Amérique du Nord ou en Asie centrale (Kazakhstan), mais ont souvent une main d'œuvre limitée. Dans ce cas le caractère extensif ne se rapporte qu'au sol, la productivité de la

de l'eau.

L'agriculture vivrière

Est une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La

production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie auto-consommée par les paysans et la population locale. Cette forme d'agriculture demeure d'une importance capitale dans le « tiers monde » ou les « pays du sud ». Elle représente environ 20 % de la production alimentaire mondiale. Par l'importance qu'elle accorde aux semences paysannes, on estime à environ 1,4 milliard d'agriculteurs ceux utilisant des procédés traditionnels de sélection, elle favorise fortement la biodiversité. Visant à l'autosuffisance alimentaire des populations, c'est le plus souvent de l'agriculture dite polyculture-élevage. Les espèces les plus cultivées sont le blé, le maïs, le maïs, etc. On parle d'agriculture vivrière d'autoconsommation lorsque la production est principalement consommée par le paysan qui la met en œuvre et d'agriculture vivrière commerciale lorsque la production est principalement vendue sur les marchés locaux, mais il est toutefois difficile de définir telle ou telle pratique d'agriculture vivrière. L'agriculture vivrière et extensive s'intègre largement dans le cadre d'une économie de subsistance, contrastant avec l'agriculture industrielle et intensive, qui livre sa production comme matière première à l'agro-industrie et à l'agro-alimentaire, et aussi à l'agriculture commerciale, qui est insérée dans un système de commercialisation à l'échelle nationale et internationale, et suppose une logistique adaptée (transport, silos de stockage, etc.).

L'agro-industrie

Elle est l'ensemble des industries

ayant un lien direct avec l'agriculture. Cela comprend donc l'ensemble des systèmes de productions agricoles et s'étend à toutes les entreprises qui fournissent des biens à l'agriculture (engrais, pesticides, machines) ainsi qu'à celles qui transforment les produits agricoles et les conditionnent en produits commercialisables. En ce sens, le secteur agro-industriel ne se limite pas aux seuls produits alimentaires, domaine exclusif au secteur agroalimentaire, mais englobe aussi tous les secteurs parallèles de valorisation des agro-ressources : papiers, bioénergies, biomatériaux, cuirs, textiles, huiles essentielles, cosmétiques, tabac, etc.

L'agriculture de conservation

C'est un ensemble de techniques culturales destinées à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production régulière et performante sur les plans technique et économique. Cet ensemble de techniques permet une meilleure rentabilité économique à long terme en réduisant le besoin en intrants (engrais, produit phytosanitaire, carburant) sans les interdire. Ces techniques reposent sur trois piliers: la réduction voire la suppression du travail du sol, les rotations culturales et l'utilisation de couvert améliorant, les semis se faisant si possible directement à travers le couvert. Ce système s'inspire des systèmes forestiers: les racines maintiennent les sols en place, le taux de matières organiques est très élevé et le sol n'est jamais découvert.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

africa



www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

En mémoire de



« Quant à moi, je suis déjà répandu en libation et le moment de mon départ est venu.
J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.
Et maintenant, voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice, qu'en retour le Seigneur me donnera en ce Jour-là, lui, le juste Juge, et non seulement à moi mais à tous ceux qui auront attendu avec amour son Apparition. »
2 TIMOTHÉE 4: 6-8

Veuve Cécile Adjoua AMOUZOU
dite "Femme Pressée"
Endormie dans le Seigneur le
30 mars 2019 dans sa 82^{ème} année

AVIS DE DÉCÈS

Les Préfets de la Kozah et de la Binah,
Les chefs des cantons de Lama, Lassa et Kétau,
Les familles **ALOUDA, AMOUZOU, TCHAMIYE, AWESSO, PAKA, LAOKPESSI, GNAKOU, N'GASSIBOU, MOZINO** de Lama Sahoudé,
Les familles **AMOUZOU, AVEINO, WELEKITI, ASSIMTI** et **BADEBANA** de Lassa haut.
Les familles **ALIDOU** et **TAHR** de Pésaré, **ATCHOLI** de Tchare et **SANSANG** de Soumdina.
Les familles **SIMZA, BAKA** et **TELOU** de Pya Djamdé,
Les familles **ALOU, TACHOKE, TOYOU, AWIDJOLO, ANDJAO, BOUBOULQUA, AMEWUNU, KOUROUM, ESSE,**

M. Assimesso Kofi ALOUDA, ingénieur en informatique, fondateur de société d'informatique et du numérique à Paris,
M. Flavien AMOUZOU, Gérant d'Établissement à Kétau,
M. Constantin AMOUZOU, PDG du groupe CECO
M. Aklesso ATCHOLI, Secrétaire Exécutif du parti UNIR
Le Général **Pitalounani LAOKPESSI**, officier supérieur des FAT à la retraite.
Leurs frères, sœurs, cousins, cousines, enfants et petits enfants,
Vous remerciant pour les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoigné lors du décès de leur très chère et regrettée mère, sœur, tante, nièce et cousine, veuve **Cécile Adjoua AMOUZOU**, dite "Femme Pressée".
Décès survenu le samedi 30 mars 2019 dans sa 82^{ème} année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies d'obsèques dont voici le programme.

PROGRAMME

● Jeudi 25 juillet 2019

-De 19 H à 21 H : veillée de prières et de chants oecuméniques au domicile de la défunte à Kétau, quartier ancien CMS, Maison AMOUZOU.

● Vendredi 26 juillet 2019

-9 H : messe de requiem à l'Église Grande Croix Glorieuse de Kétau.

-De 19 H à 21 H : veillée de prières et de chants au domicile Alouda à Lama Sahoudé

● Samedi 27 juillet 2019

-6 H : exposition du corps aux domiciles de la défunte

-9 H 30 : culte d'enterrement au Lycée des Montagnes suivi de l'inhumation au cimetière familial à Lassa haut.

● Dimanche, 28 juillet

Culte d'action de grâce en l'Église évangélique presbytérienne de Lassa haut. Les salutations d'usage seront reçues sur les parvis de l'Église.

Maison mortuaire, maison Amouzou à lassa haut. Quartier Gnakoudé

Photo du jour



Commentez l'image ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1^e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le **NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
ETOILES	10 AV. N. MARCHE	22218847
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22345093
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
KPEHENOU	BD H. BOIGNY	22213224
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
HÔPITAL	FACE CHUTOKOIN	22200808
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE	SOTED	22217447
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22264961
KOUESSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈ KPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	22252370
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA	SAGBADOSÉ	22515049
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAÏ	AGOËNYIVÉ	22500405
SHALOM	AGOËCACAVELI	22518760
EMMAÛS	MISSION TOVÉ	96800912
SATIS	AGOËLOGOPÉ	70448517
NABINE	AGOË ANOMÉ	93362626
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
HYGEA	AFANOUKOPE	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70411541

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Instruments de musique traditionnels

Le Togo veut leur accorder une place de choix

Si la musique fait partie de ce qui rend l'homme humain, il faut imaginer à combien les instruments de musique peuvent être très importants. La commission nationale du patrimoine culturel en connaissance de l'importance des instruments de musique traditionnels compte mieux conserver ces derniers. Cette commission a donc initié un projet d'inventaire et de valorisation des instruments de musique traditionnels du Togo. Le projet a été lancé au cours d'un conclave tenu le 11 juillet dernier.



Instruments traditionnels de musique

La suprématie de la musique moderne, y compris lors des cérémonies de réjouissance dans les villages contribue à la disparition progressive des danses et des instruments traditionnels. Ainsi, le Togo compte faire les choses autrement, et mieux renverser la situation. En effet, les instruments de musique traditionnels sont en voie de ravoir une place de choix dans la société togolaise. Cette initiative est de la commission nationale du patrimoine culturel.

Ce projet d'inventaire et de valorisation des instruments de musique traditionnels du Togo est déjà à sa phase pilote. Cette phase pilote mise en œuvre dans la région maritime a révélé que la plupart des praticiens et des détenteurs du savoir-faire lié à la fabrication des instruments disparaissent sans transmettre ces savoirs. De ce fait, la viabilité de la plupart de ces pratiques instrumentales et des savoir-faire liés à leur fabrication est en danger car la chaîne de transmission intergénérationnelle est

menacée par plusieurs facteurs dont l'exode rural des jeunes qui perdent le lien avec les parents restés dans la communauté, la perception illusoire d'une certaine suprématie de la musique moderne.

La commission nationale du patrimoine culturel veut par ailleurs sensibiliser la population sur la richesse que représentent les instruments de musique traditionnels, vu que la viabilité de la plupart de ces pratiques instrumentales et des savoir-faire liés à leur fabrication est en danger. Quelques instruments traditionnels de musique Avant que n'apparaissent les instruments électroniques et instruments électrifiés, le continent noir disposait lui aussi de ses instruments de musique. Au Togo, la musique traditionnelle est intrinsèquement liée aux danses traditionnelles. On ne saurait donc parler



Instruments traditionnels de musique

de musique traditionnelle sans penser aux instruments de musique. Plusieurs accessoires et instruments de percussion sont utilisés en effet dans la musique traditionnelle. Bien que variant d'une région à une autre, ces instruments sont pour la plupart faits de bois, de métal, de peaux de bêtes (biche ou antilope) ou de corne d'animaux.

Au sud-Togo par exemple, les tam-tams, les castagnettes, et le gong sont indispensables pour faire de la musique traditionnelle, le tout accompagné de battements de mains. Ces instruments et accessoires sont plus diversifiés au nord du pays où en plus des tam-tams on retrouve des flûtes fabriquées

à partir des cornes de bêtes ou de tiges de mil d'une longueur souvent comprise entre 15 et 30 cm, des olifants, flûte en ivoire d'éléphant dans laquelle on introduit la bouillie du mil afin de l'humidifier et de lui garantir sa tonalité ; des cloches en métal faits à l'aide du bois ou de la dent de phacochère. A la différence des tam-tams de la zone australe du pays, ceux du Nord sont de plus petite taille. Ils sont généralement cylindrique, munis de bretelles que l'on porte sous l'aisselle ou sur l'épaule. Pour y jouer, on se sert d'un bâtonnet sous forme de binette. Certains sont qualifiés de tambours gémellaires ou tambours mâles et femelles.

Nadia Edodji

Lire

« **L'aventure ambiguë** » de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961 Pp 79-81

« ...À l'horizon, il semblait que la terre aboutissait à un gouffre. Le soleil était suspendu, dangereusement, au-dessus de ce gouffre. L'argent liquide de sa chaleur s'était résorbé, sans que sa lumière eût rien perdu de son éclat. L'air était seulement teinté de rouge et, sous cet éclairage, la petite ville soudain paraissait appartenir à une planète étrange. Paul Lacroix, debout derrière la vitre fermée, attendait. Qu'attendait-il ? Toute la petite

ville attendait aussi, de la même attente consternée. Le regard de l'homme erra sur le ciel où de longues barres de rayons rouges joignaient le soleil agonisant à un zénith qu'envahissait une ombre insidieuse. « Ils ont raison, pensa-t-il, je crois bien que c'est le moment. Le monde va finir. L'instant est fragile. Il peut se briser. Alors, le temps sera obstrué. Non ! » Paul Lacroix faillit prononcer ce « non ». D'un geste brusque, il baissa sur la vitre écarlate le rideau vert qui la surplombait. Le bureau devint un aquarium glauque. Lentement, Paul Lacroix regagna sa chaise. Derrière sa table, le

père de Samba Diallo était demeuré immobile comme indifférent au drame cosmique qui se perpétrait dehors. Son boubou blanc était devenu violet. Les larges draperies qui en tombaient contribuaient, par leur immobilité, à lui donner une stature de pierre. Jean a raison, pensa Lacroix, il a l'air d'un chevalier du Moyen-âge. Il s'adressa à l'homme. Ce crépuscule ne vous trouble-t-il pas ? Moi, il me bouleverse. En ce moment, il me semble plus proche de la fin du monde que de la nuit... Le chevalier sourit. Rassurez-vous, je vous prédis une nuit paisible. Vous ne croyez pas à

la fin du monde, vous ? Au contraire, je l'espère même, fermement. C'est bien ce que je pensais. Ici, tous croient à la fin du monde, du paysan le plus fruste aux hommes les plus cultivés. Pourquoi ? Je me le demandais, et aujourd'hui seulement j'ai commencé de comprendre en regardant le crépuscule. Le chevalier considéra Paul. À mon tour de vous demander : vous ne croyez pas vraiment à la fin du monde ? Non, évidemment. Le monde n'aura pas de fin. Du moins pas la fin qu'on attend ici. Qu'une catastrophe détruise notre planète, je ne dis pas... Notre paysan le plus fruste ne croit pas à

cette fin-là, épisodique et accidentelle. Son univers n'admet pas l'accident. Il est plus rassurant que le vôtre, malgré les apparences. Peut-être bien. Malheureusement pour nous, c'est mon univers qui est vrai. La terre n'est pas plate. Elle n'a pas de versants qui donnent sur l'abîme. Le soleil n'est pas un lampadaire fixé sur un dais de porcelaine bleue. L'univers que la science a révélé à l'Occident est moins immédiatement humain, mais avouez qu'il est plus solide... Votre science vous a révélé un monde rond et parfait, au mouvement infini... »

Assistance vidéo à l'arbitrage

Une technologie à double tranchant

C'est connu de tous, l'utilisation de la Video assistance referees (Var) n'arrive pas à atteindre, en tout cas pour le moment, les résultats escomptés par ses initiateurs. Introduite pour réparer les situations de confusion et/ou les erreurs d'arbitrage, le constat semble plutôt amer vis-à-vis des complications qu'elle a engendrées depuis son apparition. Au regard de cette complexité notoire, la Var ferait-elle plus de mal que de bien ?



Des spécialistes de la Var devant leurs moniteurs

La Var est un dispositif technique mis en place et contrôlé par des arbitres spécialisés (qui opèrent depuis une salle où sont installées les machines) qui assistent l'arbitre central qui dirige le match.

Quand et comment intervient-elle ?

L'assistance vidéo à l'arbitrage intervient sur des actions litigieuses dans

le jeu et face auxquelles l'arbitre est indécis. Elle est employée dans quatre situations principales : un but (validé ou non accordé injustement) ; un penalty (sifflé indûment ou oublié illogiquement) ; un carton rouge direct (infligé à un joueur qui n'est pas le fautif) ; pour vérifier l'identité d'un joueur sanctionné. Le visionnage des vidéos peut être sollicité par l'arbitre

principal ou suggéré par les arbitres assistants vidéo. Après analyse des images, ces derniers informent l'arbitre (par oreillette) qui prend la décision appropriée. En cas d'incertitude, l'arbitre va consulter lui-même la vidéo sur un écran au bord du terrain avant toute décision définitive.

Revers de la médaille

La Var présente des avantages à n'en point douter ; mais il ne fait aucun doute que ses inconvénients sont tout de même inquiétants. Les arrêts intempestifs provoqués par son utilisation nuisent outrageusement à la continuité des matchs. A plusieurs reprises, beaucoup de décisions

finale après visualisation des images sont contestables. En témoigne le penalty sifflé dans un premier temps et refusé ensuite (après intervention de la vidéo) lors de la demi-finale de la CAN 2019 entre la Tunisie et le Sénégal a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Le 31 mai 2019, lors de la finale retour de la Ligue des champions africaine opposant l'Espérance de Tunis au Wydad de Casablanca, Walid El Karti égalise pour le Wydad à la 59ème minute. Mais, l'arbitre assistant lève son drapeau pour signaler un hors-jeu. Les joueurs du Wydad refusent de poursuivre le match tant que l'arbitre ne consultera pas la Var, laquelle était indisponible sur ce match retour contrairement au match aller où elle a été employée. La rencontre fut interrompue pendant plus d'une heure. L'arbitre du match Bakary Gassama

finira par mettre fin à la rencontre en déclarant le club du Wydad de Casablanca perdant ; la coupe est allée à l'Espérance de Tunis. Mais quatre jours plus tard, la CAF annule le match et décide de le faire rejouer cette fois-ci sur un terrain neutre. L'affaire est actuellement dans les mains du Tribunal arbitral du sport (Tas).

Le débat autour de la Video assistance referees demeure entier et nous reconforte dans la logique selon laquelle aucune œuvre humaine, quel que soit son génie intime, n'est parfaite. Toutefois, l'assistance vidéo, même s'il y a certaines situations sur lesquelles elle faillit, elle contribue à réduire, en grande partie, ces erreurs flagrantes qui échappaient aux arbitres qui ne sont, après tout, que des humains. Fort de ce constat, doit-on conclure que c'est un mal nécessaire ?

Augustin Akey (Stagiaire)

Finale CAN 2019

Un Sénégal affamé contre une Algérie assoiffée

Le Sénégal et l'Algérie sont au paroxysme du football africain cette année. Lions et Fennecs seront en effet aux prises pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations Egypte 2019, ce vendredi 19 juillet, au stade international du Caire. Qu'est-ce qui fait de cette affiche une finale de rêve ?

Durant les demi-finales, les Lions de la Téranga (Sénégal) sont venus à bout de la Tunisie en prolongation (1-0, but contre son camp de Dylan Bronn à la 101ème minute). Durant le 2ème match des demi-finales, grâce à un coup franc instinctif de leur star Riyad Mahrez, les Fennecs (Algérie) ont arraché la qualification face au Nigéria (2-1) durant le temps additionnel (95ème minute).

Sénégal vs Algérie: Mané vs Mahrez, Cissé vs Belmadi

Le Sénégal, qui n'a jamais remporté la CAN, voudrait avoir son premier trophée dans cette compétition. Cela fait 17 ans que le Sénégal n'avait pas atteint ce stade de la compétition depuis la défaite de 2002 en finale face au Cameroun dans les tirs au but (0-0, 2 tab à 3). Aliou Cissé, capitaine du Sénégal en 2002, a également raté son tir au but. Cette fois sélectionneur,



Mané (Sénégal) vs Mahrez (Algérie)

Aliou Cissé, entend bien écrire pour la première fois le nom du Sénégal au palmarès. En Face, l'Algérie attend son deuxième sacre depuis celui de 1990, il y a 29 ans. Le Sénégal et l'Algérie sont dans le même groupe C. Les joueurs de Djamel Belmadi s'étaient imposés face à ceux d'Aliou Cissé. Les Algériens ont terminé en tête du groupe avec trois victoires en trois matchs. Algériens et Sénégalais se sont croisés à 22 reprises. La dernière en date est celle du 27 juin 2019, lors des phases

de poules (victoire 1-0 des Verts). Et le bilan global est largement favorable aux Nord-Africains (Algérie), avec 13 victoires, 5 nuls et 4 défaites.

Kalidou Koulibaly, grand absent de la finale

Alors que l'Algérie et le Sénégal s'affrontent vendredi soir en finale de la Coupe d'Afrique des nations (à 21h), les Lions devront se passer du défenseur de Naples, Kalidou Koulibaly, suspendu. Celui-ci a tout de même adressé un beau

message à ses coéquipiers avant le choc sur les réseaux sociaux. C'est à une perte importante que va devoir faire face la défense centrale sénégalaise ce vendredi, en finale de la Coupe d'Afrique des nations, face à l'Algérie. En écopant d'un deuxième carton jaune en trois matchs contre la Tunisie (1-0) en demi-finale, le joueur de Naples, Kalidou Koulibaly, s'est vu priver de la rencontre décisive dans la compétition. Un gros coup dur pour les Lions qui devront donc composer sans l'un de ses maillons essentiels, comme l'avait rappelé son équipier Badou Ndiaye : « C'est dommage que nous soyons sans Kalidou, il est vital dans cette équipe, un joueur qui nous donne beaucoup. Nous jouerons également pour lui ». Forcément déçu, Kalidou Koulibaly s'est toutefois fendu d'un message d'encouragement destiné à ses partenaires sur les réseaux sociaux après la victoire contre la Tunisie. « Je serai auprès de mes frères pour écrire l'histoire

», a-t-il posté. Les lions pourront offensivement compter sur la star Sadio Mané, Mbaye Niang (aucun but marqué jusqu'alors), ou encore Idrissa Gana Gueye.

L'Algérie déploie 28 avions pour la finale

Après avoir affrété 4 avions de supporters pour les quarts de finale puis 10 avions pour les demi-finales, l'Algérie va se surpasser pour la finale de la CAN 2019 programmée vendredi face au Sénégal. A l'issue d'un conseil du gouvernement tenu lundi, le Premier ministre algérien, Noureddine Bédoui, a en effet annoncé que 28 avions seront mobilisés pour cette affiche ! Ils permettront à 4 800 supporters en partance des quatre coins du pays de s'envoler vers Le Caire pour encourager les Fennecs et rejoindre les 1200 fans déjà présents sur place. Dans les détails, la flotte de 28 appareils se décomposera de 13 avions d'Air Algérie, 6 de Tassili Airlines et de 9 avions militaires. Le décor est planté!

Attipoe Edem Kodjo

Rotary Club Lomé Horizon

Un regroupement de personnes pour aider les plus démunis

En prélude aux cinq ans d'existence de l'association Rotary Club Lomé Horizon, ses membres ont tenu hier au grand Rex de Lomé une conférence de presse. L'objectif de cette rencontre était de présenter le nouveau président élu, mettre la lumière sur son plan d'action pour le mandat en cours mais aussi, faire découvrir l'association aux populations.

Dirigée en partie par Désiré Bénissan, président de la commission "Relations publiques", le président Louis Djogbessi et le trésorier de l'association, cette séance d'une heure a été une opportunité rêvée par les membres pour dévoiler les domaines dans lesquels Rotary Club Lomé Horizon intervient : « La paix et la résolution des conflits ; la prévention et le traitement des maladies ; l'eau et l'assainissement ; la santé de la mère et de l'enfant ; l'alphabétisation et l'éducation à la base ; le développement économique et local », a

énuméré M. Louis Djogbessi, nouveau président du club. Pour satisfaire tous ces besoins précités, Rotary Club, qui ne s'identifie à aucune coloration politique et/ou religieuse, compte « sur des collectes de fonds entre les 21 membres au sein de l'organisation et des subventions provenant de la fondation mère », a souligné M. Arnaud, trésorier du club.

M. Louis Djogbessi a dévoilé quelques actions phares qui seront menées au cours de son mandat qui va durer un an (début juillet à fin juin) : « offrir une quantité non négligeable de tables-bancs à une école située



Louis Djogbessi, président de Rotary Club Lomé Horizon

à Davié ; élargir l'espace vert d'une école située sur le Boulevard de la Paix ; former des enseignants sur l'utilisation des matériels informatiques ; approcher en décembre un orphelinat à Adétikopé pour leur faire des dons de matériels et des produits alimentaires afin permettre à ces

nécessiteux de passer d'agréables périodes de fête ; organiser des tests de dépistages des maladies non transmissibles (en l'occurrence le diabète et l'obésité) etc. Désiré Bénissan a tenu ensuite à rassurer tous ceux qui pensent que le Rotary est une secte vicieuse

: « Toutes nos réunions sont publiques. Nous ne faisons rien à huis clos. Ces affirmations sont des croyances ou du fantasme populaire ». Quant à l'adhésion au club, « fait partie du club Rotary toute personne qui a la volonté d'aider son prochain. Mais, un comité de sélection étudie et épluche les dossiers de tous ceux qui souhaitent l'intégrer. Ce comité s'assure que ces aspirants disposent d'une bonne moralité et soient un exemple à suivre » a avisé le président. Ses propos viennent corroborer l'objectif premier qui sous-tend l'existence de l'association et qui est de « promouvoir le développement durable à travers des actions au profit des populations les plus vulnérables ».

Augustin Akey (Stagiaire)

Médias / Coopération

Une délégation du bureau de l'UPF-Togo reçue par le représentant résident du PNUD

Une délégation du bureau de la section togolaise de l'Union internationale de la presse Francophone (UPF-Togo), a été reçue ce mardi par M. Aliou Dia, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, a constaté l'Agence Savoir News.

Cette visite de courtoisie visant à présenter la structure et le nouveau bureau, intervient après celles effectuées le 8 juillet par le bureau de l'UPF-Togo au siège de la délégation de l'Union européenne (UE) à Lomé et le 29 mai à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

« Le PNUD est disponible pour bâtir un partenariat avec votre organisation (...) Votre opération du 1er juin au cours de laquelle vous avez mobilisé les journalistes pour planter des arbres, cadre avec les ODD que nous soutenons », a déclaré Aliou Dia.

« Le contact est noué, comptez sur nous. Car

comme le dit l'adage : « Seul on va vite, ensemble on va loin », a-t-il ajouté.

Précisons que le nouveau bureau de l'UPF-Togo a été élu le 17 mai dernier à l'issue d'une Assemblée générale tenue à Lomé.

En rappel, l'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF) est la plus ancienne



M. Aliou Dia, au milieu, à gauche Loïc Lawson, le pdt de l'UPF-Togo

association francophone de journalistes reconnue par les organisations internationales (ONU, UNESCO, ACCT, OIF ...). Depuis le 22 novembre 2014, elle est présidée par Madiambal Diagne

(Sénégal).

L'UPF regroupe plus de 3000 journalistes, responsables et éditeurs de la presse écrite et audiovisuelle. Ils sont répartis dans 110 pays ou régions du monde.

savoirnews.net

Cour suprême du Togo **Suite de la page 3**

Projecteurs sur la plus haute juridiction de l'Etat en matière judiciaire et administrative

L'Assemblée nationale. La Cour suprême comprend deux chambres : la chambre judiciaire et la chambre administrative. Chacune des chambres constitue une juridiction autonome au sein de la Cour suprême et placée sous la responsabilité d'un président de chambre. Dans le cadre des élections locales, la soumission des candidatures et des résultats provisoires a été faite devant la chambre

administrative.

Quels sont les domaines d'intervention de la Cour ? La Cour suprême se prononce sur les pourvois dirigés contre les arrêts rendus par les cours d'appels et les décisions des tribunaux rendus en dernier ressort. Saisie d'un pourvoi en cassation, la Cour suprême vérifie seulement la conformité de la décision aux règles de droit.

Il s'agit donc de juger la correction juridique d'une décision et non de se prononcer sur une affaire. Si la décision attaquée est juridiquement correcte, la Cour rend un arrêt de rejet du pourvoi rendant ainsi la décision attaquée irrévocable.

Si au contraire une atteinte aux règles de droit est constatée, la Cour rendra un arrêt de cassation

qui anéantira la décision attaquée ou la partie de la décision concernée. La Cour prononcera alors un renvoi qui permettra à de nouveaux juges du fond de statuer sur les points atteints par la cassation. Il doit s'agir d'une juridiction de même rang que celle ayant rendu le jugement cassé. Et la juridiction de renvoi est tenue par le point de droit défini par l'arrêt de cassation. C'est donc la Cour

suprême qui assure l'unité d'interprétation des règles de droit.

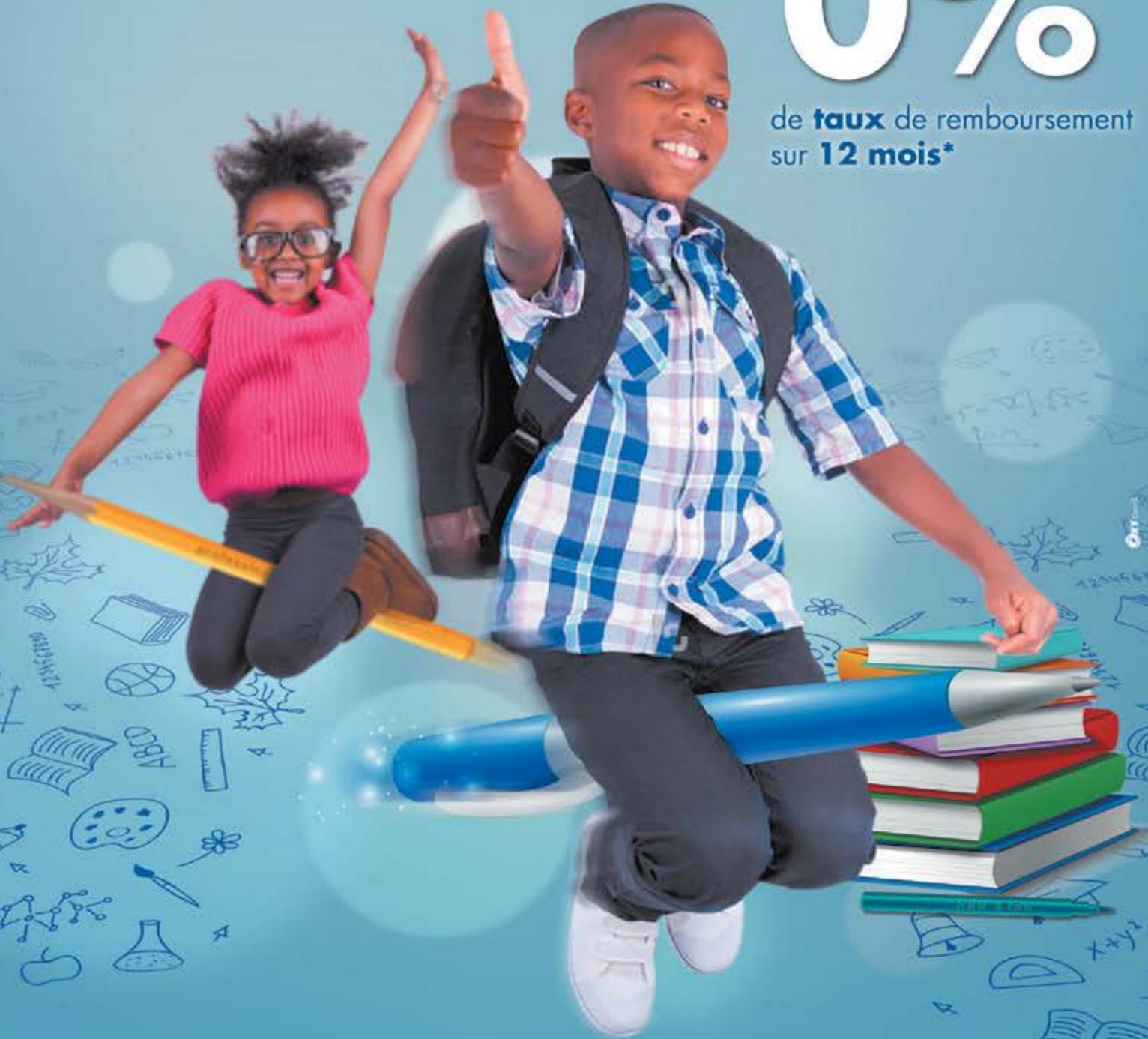
En matière électorale, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) soumet les résultats provisoires à la Cour qui se charge de vérifier leur exactitude surtout à la lumière des recours soumis par les uns et les autres. Après la proclamation définitive, il n'y a pas de recours possible. C'est à cela que l'on assistera cet après-midi.

E. Dadzie

Source : site officiel de la Cour suprême

0%

de **taux** de remboursement
sur **12 mois***



*Offre soumise à conditions

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

